

CONTRE LES ATTAQUES, ARMEZ-VOUS, SYNDIQUEZ-VOUS !

Suite aux campagnes présidentielle et législative marquées plus par les affaires et les invectives que par un véritable débat d'idées sur les programmes, le verdict des urnes est tombé : Emmanuel Macron, dont la CGT a déjà combattu la loi (voire les lois avec la loi « travail » et « Rebsamen »), a été élu président de la République.

Il faut nous armer dès à présent contre la politique ultra libérale qui va être mise en œuvre car les attaques vont être nombreuses. Le premier gouvernement Macron mis en place, sous la houlette du Républicain Edouard Philippe, augure bien ce que vont être les premières mesures contre le monde du travail. Entre anciens juppéistes et sarkosystes, socialistes libéraux, tous sont pro Union Européenne. UE qui donne déjà ses directives pour remettre au pas la France et la faire rentrer dans le droit chemin de la concurrence libre et non faussée, de la privatisation à tout-va pour satisfaire les appétits des grands groupes et de leurs actionnaires.

Entre dérégulation totale du Code du travail et des statuts, poursuite de la politique d'austérité comprenant réduction du « coût du travail » et du nombre de fonctionnaires, destruction de la protection sociale par l'abandon du financement par les cotisations sociales assises sur le travail entre autres, les combats à mener vont être multiples et ardu ! Evidemment, du côté du patronat,

le soutien est complet. Le Medef et la CGPME appellent de leurs vœux ces réformes et adhèrent pleinement à l'idée de les faire passer par ordonnances, à savoir sans débat démocratique auprès de la « représentation nationale ».

Pour lutter contre ce projet de société où tout serait ubérisation et individualisme, il nous faut diffuser nos analyses en insistant sur la manière dont il s'oppose avec nos propositions CGT et avec notre projet de transformer la société pour répondre aux besoins sociaux de toutes et tous, de réindustrialisation des territoires et de développement des services publics de proximité. C'est dès à présent qu'il nous faut nous inscrire dans la lutte, tant au niveau professionnel qu'au niveau interprofessionnel.

Pour cela, il est impératif que partout, sur tous les lieux de travail et de vie, les salarié.es et retraité.es s'organisent au sein de la CGT en renforçant les syndicats ou sections syndicales existante ou en en créant de nouveaux.

L'histoire a montré que gagner de nouvelles conquêtes dépendait du rapport de force mis en œuvre, du nombre

de syndiqué.es et donc de l'implantation de la CGT partout avec une solide qualité de vie syndicale pour que chaque syndiqué.e soit acteur et décideur.

Ainsi, en 1936 la CGT, forte de 4 172 000 adhérent.es, a acquis par la lutte plus de 20% d'augmentation des salaires, les mises en place des conventions collectives, des délégué.es d'ateliers (entreprises de plus de 10 salarié.es), de la semaine de 40h hebdomadaires de travail et de deux semaines de congés payés.

Entre 1945 et 1947, au sortir de la 2nde guerre mondiale où le pays était pourtant exsangue et les conditions bien moins bonnes qu'aujourd'hui (la crise n'étant qu'un prétexte pour détruire tous les droits des salarié.es), les 5 800 000 syndiqué.es de la CGT ont mené la bataille pour obtenir la mise en œuvre du programme du Conseil

National de la Résistance, la nationalisation de grandes entreprises (EDF, SNCF, Renault, etc.), la création du statut de la Fonction Publique et des services publics, la mise en place de la Sécurité Sociale, celles des Comités d'Entreprises et de la 3^e semaine de congés payés.

En 1968, la Cgt forte de ses 2 300 000 syndiqué.es a créé, avec les salarié.es, le rapport de force qui a permis de gagner 35 % d'augmentation du SMIG, 15 à 20 % (et parfois plus) d'augmentation des salaires, l'extension de la 4^e semaine de congés payés et la reconnaissance du fait et du droit syndical dans l'entreprise.

La CGT a toujours réclamé être un syndicat de lutte, de classe et de masse. Ce dernier critère est primordial, quand les différents gouvernements et le patronat souhaiteraient enfermer les organisations syndicales (surtout celles réformistes et signataires de tous les coups bas portés au monde du travail !) dans un pseudo dialogue social tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau national et dans un syndicalisme délégataire pour éloigner les prises de décisions de la masse des syndiqué.es et des salarié.es. Aujourd'hui comme hier, la CGT se doit d'être rassembleuse et déterminée, renforcée par un maximum de salarié.es, retraité.es, privé.es d'emploi pour défendre leurs intérêts, leurs droits et acquis sociaux et faire vivre des revendications porteuses de progrès social.

Parce que personne ne luttera à la place de personne, c'est à chacun.e qu'il appartient de prendre son avenir en main en se syndiquant à la CGT pour agir collectivement afin de vivre et de travailler mieux.

LE CODE
DU TRAVAIL
PROTÈGE
LES SALARIÉS
LE GOUVERNEMENT
PROTÈGE
LES PATRONS